



Règlement du Championnat Départemental Jeune du Val d'Oise

Définition : compétition départementale jeune (de poussin à junior) organisée par le CDBVO, qui décerne les titres de champions du Val d'Oise jeunes dans chaque catégorie d'âge, dans chaque série et dans chaque tableau.

La compétition est répartie en deux niveaux :

- une série « **excellence** » à destination des meilleurs joueurs (avec un nombre de places limitées),
- une (ou plusieurs) série « **honneur** » à destination des autres joueurs.

1. Organisation

Cette compétition est gérée conjointement par la Commission Départementale Jeunes (CDJ) du Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (CDBVO) et par un club organisateur.

Le CDBVO :

- diffuse les plaquettes
- centralise les inscriptions
- diffuse les convocations
- fournit les volants pour les finales
- envoie les résultats à la ligue d'Île-de-France de Badminton (LIFB)
- est responsable de la table de marque
- convoque et indemnise le(s) juge-arbitre(s) et les éventuels arbitres
- envoie les factures aux clubs

Le club organisateur :

- gère l'accueil de la compétition, ce qui comprend :
 - la salle
 - le matériel (poteaux, filets, identification des terrains)
 - les ardoises effaçables pour noter les scores sur les terrains
- met en place une restauration dans la mesure du possible (la présence ou l'absence de restauration sera précisée sur la feuille de convocation des joueurs)
- contribue à la tenue de la table de marque par la présence d'1 personne minimum sur la durée de la compétition (toutefois, cette présence peut être assurée par 2 ou 3 personnes maximum se relayant)

2. Règles générales

Le championnat se déroule selon les règles de la fédération française de badminton (FFBaD), de la LIFB et du présent règlement.

Le CDBVO, sur proposition de la Commission Compétitions Jeunes, se réserve le droit d'apporter des modifications à ce règlement en cas de nécessité.

Les participants s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.



3. Inscriptions

Le championnat départemental jeune du Val d'Oise est une compétition se disputant :

- en simple homme et simple dame : pour les catégories **Poussin, Benjamin, Minime, Cadet, Junior**
- en double homme, double dame, double mixte : pour les catégories **Benjamin, Minime, Cadet, Junior**

Le nombre de joueurs est déterminé en fonction du nombre de terrains disponibles pour la compétition. Le format de chaque tableau est établi en annexe.

3.1. Joueurs admissibles

Tous les joueurs doivent :

- être licenciés dans un club du Val d'Oise affilié à la FFBaD
- n'être sous le coup d'aucune sanction disciplinaire
- être en capacité de présenter une pièce d'identité le jour de la compétition

Les licences doivent avoir été validées dans Poona (validation après enregistrement du paiement).

Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire sur un, deux ou trois tableaux, dans leur catégorie d'âge.

Les surclassements de catégories ne sont pas autorisés, sauf pour certains poussins identifiés (sur sélection du CTD), autorisés à se surclasser en catégorie benjamin.

3.2. Modalités d'inscription

Les inscriptions se font uniquement sur le site <http://www.badnet.org>, et **uniquement par les clubs.**

Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Toute modification et/ou annulation après la date limite d'inscription doit être faite par écrit ou par courriel adressé à la CCJ.

Aucune spécification horaire ne peut être prise en compte lors de l'inscription des joueurs. Les dates et horaires de la compétition sont spécifiés en annexe.

Les joueurs ne choisissent pas dans quelle série ils s'inscrivent.

Selon les tableaux, les joueurs peuvent être amenés à jouer en « excellence » et/ou en « honneur ».

La CCJ répartit les joueurs dans l'une ou l'autre des séries en appliquant le mode de sélection et de qualification.

Pour les doubles et les mixtes, les joueurs doivent s'inscrire en paires constituées. Toutefois, il est possible de constituer des paires avec des joueurs de clubs différents. Il est possible de s'inscrire en recherche de partenaire, dans ce cas l'organisation attribuera un partenaire en fonction des autres inscriptions « en recherche de partenaire »



3.3. Modalités de qualification et de sélection

Tableaux et Catégories		Série Excellence (places limitées)		Séries Honneur
		Ordre de priorité	Conditions minimum	Ordre de priorité
Simple Homme Simple Dame	Poussin Benjamin	1. Joueurs de niveau national ou régional + wild-cards (*) 2. Classement final des RDJ	Poussin : identifié Développement Benjamin : identifié Perfectionnement	Classement final des RDJ
	Minime	1. Joueurs de niveau national ou régional + wild-cards (*) 2. Meilleur rang final en TDJ 3. CPPH de simple (**)	Participation à au moins une compétition homologuée dans la saison (hors promobad)	1. Wild-cards éventuelles (*) 2. Meilleur rang final en TDJ 3. CPPH de simple (**)
	Cadet Junior	1. Joueurs de niveau national ou régional + wild-cards (*) 2. Meilleur rang final en TDJ 3. CPPH de simple (**)	Participation à au moins une compétition homologuée dans la saison (hors promobad)	1. Wild-cards éventuelles (*) 2. Meilleur rang final en TDJ 3. CPPH de simple (**)
Double Homme Double Dame Double mixte	Benjamin	1. Paires de niveau national ou régional + wild-cards (*) 2. CPPH <u>de simple</u> (**) (moyenne de chaque paire)	Benjamin : identifié Perfectionnement	CPPH <u>de simple</u> (**) (moyenne de chaque paire)
	Minime	1. Paires de niveau national ou régional + wild-cards (*) 2. CPPH <u>de simple</u> (**) (moyenne de chaque paire)	Participation à au moins une compétition homologuée dans la saison (hors promobad)	CPPH <u>de simple</u> (**) (moyenne de chaque paire)
	Cadet Junior	1. Paires de niveau national ou régional + wild-cards (*) 2. CPPH de double/mixte (**) (moyenne de chaque paire)	Participation à au moins une compétition homologuée dans la saison (hors promobad)	CPPH de double/mixte (**) (moyenne de chaque paire)

* Sélection établie par le CTD (sur la base des résultats en compétitions fédérales référencées)

** CPPH à la date de clôture des inscriptions

En cas de faible affluence dans un tableau : Le CDBVO se réserve la possibilité de regrouper les séries pour ne former qu'un seul tableau.

En cas de forte affluence dans un tableau : Le CDBVO se réserve la possibilité de limiter le nombre de places dans les séries honneur. Une liste d'attente sera alors établie suivant les mêmes critères.

Pour les tableaux de la série « Honneur » : En fonction du nombre d'inscrits, le CDBVO se réserve la possibilité de découper certains tableaux en plusieurs séries.



4. Déroulement

Les matchs s'effectuent en auto-arbitrage (sauf en cas de décision du Juge-Arbitre ou un arbitre peut être sollicité).

Tous les tableaux débutent par une phase de poules dans la mesure du possible et se poursuivent par un tableau en élimination directe.

Un tableau n'est ouvert qu'à partir de 3 inscrits. De plus, dans le cas où il n'y a que 3, 4 ou 5 inscrits, le tableau se déroule sous la forme d'une poule unique.

Le(s) juge(s)-arbitre(s) est (sont) désigné(s) par le CDBVO. Les tableaux sont établis par la CCJ et validés par le juge-arbitre (principal).

La répartition des joueurs/paires dans les séries est établie par la CCJ en fonction de l'ordre de priorité défini à l'article 3.3, en conformité avec le RGC.

Les têtes de séries sont désignées par la CCJ en fonction du CPPH (ou du rang pour les poussins) des joueurs/paires dans la discipline concernée, à la date du tirage au sort.

5. Volants

Les volants sont à la charge des joueurs qui devront en prévoir un nombre suffisant pour toute la durée de la compétition, à l'exception des finales où les volants sont fournis par le CDBVO.

Sur chaque match, les volants sont à fournir à part égale (minimum 1 volant par joueur).

En série Excellence : les volants en plumes sont obligatoires dans toutes les catégories.

En séries Honneur :

- les volants en plumes sont obligatoires dès que l'un des deux joueurs est au minimum D9
- en cas de matchs opposant deux joueurs P, ils se mettent d'accord sur le type de volant à utiliser (du début jusqu'à la fin du match)

6. Tenues vestimentaires

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue réglementaire sur le terrain : short ou jupe, T-shirt du club ou T-shirt sans inscription prépondérante, respectant la réglementation fédérale en vigueur.

Le juge-arbitre est habilité à refuser l'accès au terrain si le joueur ne modifie pas sa tenue.



7. Accompagnateurs et coaches

Les joueurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un (ou de plusieurs) responsable(s) majeur(s) nommé(s) par le club du joueur (qui peut être un parent). **Le Responsable Club doit détenir les coordonnées téléphoniques des joueurs et/ou de leurs parents**, afin que ceux-ci soient joignables pendant toute la durée de la compétition.

Le nom ainsi que les coordonnées du Responsable Club principal doivent **impérativement** être communiqués à la CCJ dès qu'une inscription est saisie sur badnet pour un club. Dès qu'un changement de Responsable Club s'opère au cours de la compétition, le nouveau responsable doit venir se signaler à la table de marque. Une feuille de présence est prévue à cet effet.

En cas de défaut de Responsable Club constaté par le responsable de la compétition, le club pourra être sanctionné par la Commission Compétitions Jeunes, allant jusqu'au refus des inscriptions des joueurs du club concerné pour la prochaine compétition départementale.

Pour toutes les catégories, le coaching n'est pas autorisé entre les points. Le coaching est autorisé à la pause de 11 et entre 2 sets.

Pour toutes les catégories, 2 coaches au maximum sont autorisés par demi-terrain.

8. Forfaits – remplacements

Les forfaits sont gérés par le Règlement Général des Compétitions (RGC) dont les règles sont reprises dans le document de la LIFB intitulé « Sanctions encourues en cas de forfait ».

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait indisponible après la veille de la date du tirage au sort doit suivre la procédure de justification de forfait décrite sur le site <https://www.lifb.org/competition/justifier-son-forfait/> et prévenir les organisateurs au plus vite

9. Réclamations

En cas de réclamation, adresser un courrier accompagné (« lettre suivie ») au responsable de la Commission Départementale Jeunes dans les 72h suivant la fin de l'épreuve.

10. Récompenses

Les récompenses sont fournies par le CDBVO et remises en fin de compétition.



Règlement spécifique du championnat départemental jeune du Val d'Oise 2024/2025

Le championnat départemental jeune du Val d'Oise se déroulera les **31 mai et 1^{er} juin 2025**.

Adresses : - Ezanville : gymnase de la Prairie, 21 rue de Condé 95460 Ezanville
- Méry-sur-Oise : gymnase municipal, rue Courtil Bajou 95540 Méry-sur-Oise

La compétition se déroulera sur : - 7 terrains le samedi à Ezanville, de 08h30 à 22h00
- 7 terrains le dimanche à Ezanville, de 08h30 à 19h00
- 7 terrains le dimanche à Méry-sur-Oise, de 08h00 à 19h00

Dans la mesure du possible, chaque tableau se jouera sur une seule journée.

La compétition se fera au format STANDARD pour toutes les catégories.

La répartition dans les séries se fera conformément aux modalités définies dans l'article 3.3.

Contact : ccj2.cdbvo@gmail.com

Juge-arbitre principale : Brigitte VINCENT (à Ezanville)
Juge-arbitre adjoint : Matthieu RIOLLIER (à Méry-sur-Oise)
GEO : Lucas LEITE GONCALVES

A. Inscriptions

Le montant des inscriptions est fixé à : - **1 tableau : 11€**
- **2 tableaux : 16€**
- **3 tableaux : 19€**

La date limite d'inscriptions est fixée au **02 mai 2025 à 23h59**, et la date du tirage au sort au **16 mai 2025**.

B. Tableaux

Catégories	Série « Excellence »					Autres séries « Honneur »				
	SH	SD	DH	DD	DM	SH	SD	DH	DD	DM
Poussin U11	12	6	X	X	X	X	X	X	X	X
Benjamin U13	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR
Minime U15	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR
Cadet U17	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR
Junior U19	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR

SR : sans restriction (liste d'attente possible suivant l'affluence) / X : tableau non proposé lors de ce championnat

C. Volants

Les volants plumes retenus pour cette édition sont les **RSL TOURNEY N°3**

Les volants plastiques retenus pour cette édition sont les **YONEX MAVIS 600**